

Instructions concernant le formulaire de déclaration électronique de travaux de désamiantage

1 Enregistrement du formulaire

Le formulaire est directement accessible à partir du lien suivant:

www.suva.ch/asbestform_fr.pdf

Vous pouvez enregistrer le fichier sur votre ordinateur en cliquant sur le symbole de la disquette. Pour déclarer des travaux de désamiantage, utilisez uniquement ce fichier.



La Suva vous informera de toute nouvelle version du formulaire.

2 Déclaration de travaux de désamiantage

Effectuez une déclaration uniquement lorsque vous disposez de toutes les données définitives.

Pour déclarer de nouveaux travaux de désamiantage, ouvrez le formulaire que vous avez enregistré et remplissez tous les champs obligatoires.

La dernière partie, «Mesure finale», ne doit être remplie qu'après la fin des travaux de désamiantage. Si, au sens de la directive 6503:2009, aucune mesure finale n'est nécessaire, vous pouvez cocher le paragraphe correspondant et envoyer le formulaire à la Suva. Un deuxième envoi à la Suva n'est plus nécessaire, la procédure de déclaration est terminée.

Les points ci-dessous ne doivent être complétés qu'après la fin des travaux d'assainissement.

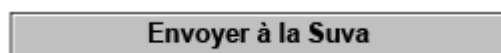
Mesure finale:

Entreprise (laboratoire):

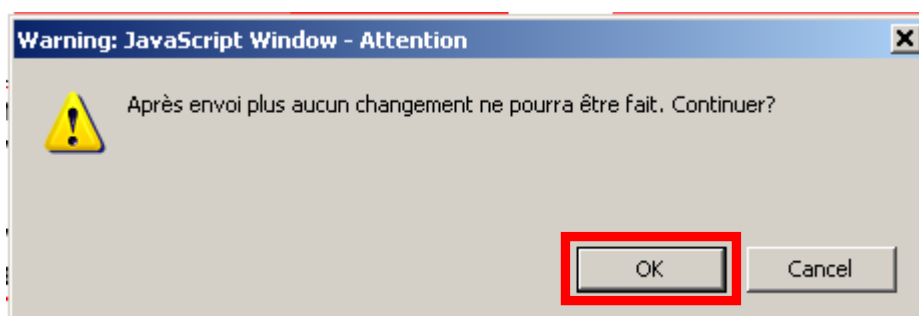
Date:

- Travaux d'assainissement non exécutés, mandat reporté à une date indéterminée
- Pas de mesure finale nécessaire selon la directive 6503-2009.
- Travaux d'assainissement achevés. Les résultats des mesures confirment le respect des valeurs limites.

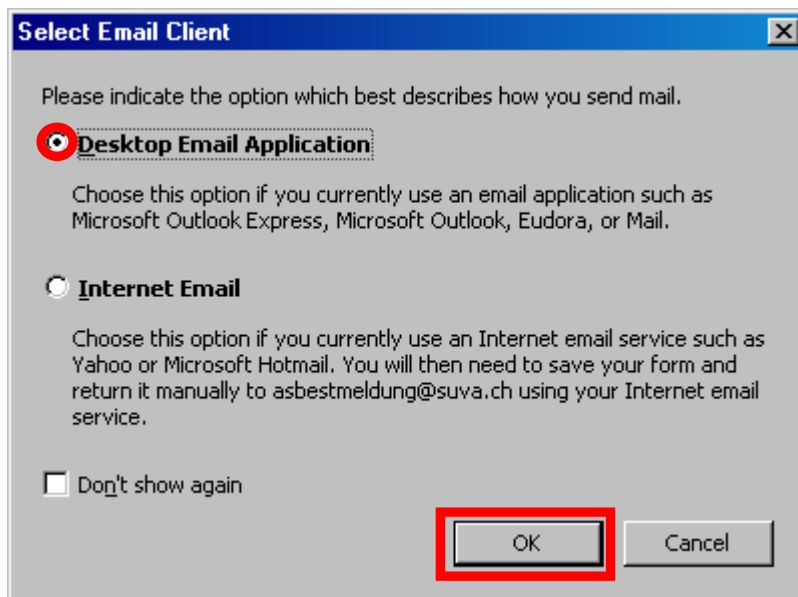
Envoyez la déclaration à la Suva avec le bouton



après avoir rempli tous les champs. Confirmez le message qui apparaît avec «OK».

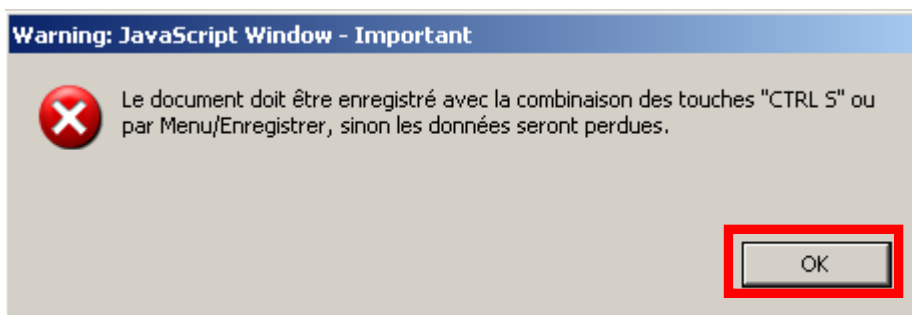


E-mail client: vous devez sélectionner «Desktop Email Application». Confirmez avec «OK».



Après l'ouverture de votre programme e-mail, le formulaire de déclaration est annexé. Vous pouvez maintenant envoyer l'e-mail.

En tant qu'entreprise de désamiantage, vous devez conserver le formulaire de déclaration sous forme PDF. Après l'envoi de la déclaration, le système vous demande de sauvegarder le document. Confirmez avec «OK» et enregistrez le formulaire sur votre ordinateur.



3 Fin du désamiantage / Mesure finale

A la fin des travaux de désamiantage, vous devez remplir la partie «Mesure finale» du formulaire et renvoyer ce dernier à la Suva avec le bouton «Schlussmessungsbestätigung an Suva mailen». Il vous faut de nouveau sélectionner «Desktop Email Application» et enregistrer la version complète de la déclaration.

4 Résultats des mesures / Rapports de planification

La Suva reçoit uniquement des données XML lues directement dans la base relative à l'amiante. **Ne nous remettez plus de résultats de mesures ni de rapports de planification (vaut également pour les envois par poste ou par fax). En tant qu'entreprise de désamiantage, vous devez conserver les mesures finales et les autres documents importants.**